



12 mars 2020

## COMMUNIQUÉ DU MAIRE

### Coronavirus : point de situation à Rueil-Malmaison

Un cas de contamination au COVID-19 a été diagnostiqué à Rueil-Malmaison le 12 mars 2020 sur le parent d'un bébé de la crèche de la Farandole.

Au regard de ce diagnostic, des mesures de confinement sont imposées par les autorités sanitaires, au personnel municipal en charge de la section bébé de cette crèche.

Il s'agit d'une mesure préventive.

Compte-tenu de cette disposition, il n'est plus possible temporairement d'assurer l'accueil des enfants au sein de cette section dans le respect du taux d'encadrement réglementaire.

La Ville continuera à vous informer dès que la situation évoluera, en collaboration avec la préfecture des Hauts-de-Seine et l'agence régionale de santé (ARS).

Pour plus d'informations :

- Contactez le 15 si vous présentez des symptômes liés au COVID 19 : toux, forte gêne respiratoire et température élevée.
- Composez le 0 800 130 000 pour toute autre question.

Le Maire